

HARDY, René, *Contrôle social et mutation de la culture religieuse au Québec* (Montréal, Boréal, 1999), 284 p.

John Zucchi

Volume 55, numéro 3, hiver 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/010422ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/010422ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Zucchi, J. (2002). Compte rendu de [HARDY, René, *Contrôle social et mutation de la culture religieuse au Québec* (Montréal, Boréal, 1999), 284 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 55(3), 443–445. <https://doi.org/10.7202/010422ar>

rait également fallu comparer les cultures urbaines et rurales du Québec, ces dernières ayant déjà fait l'objet de plusieurs études sur le mariage, afin de mieux cerner l'originalité de la ville de Montréal. L'ouvrage demeure cependant fort instructif et fournit une base de comparaison intéressante pour d'autres analyses sur le sujet.

JOSETTE BRUN  
Département d'histoire  
Université de Toronto

HARDY, René, *Contrôle social et mutation de la culture religieuse au Québec* (Montréal, Boréal, 1999), 284 p.

Il est bien connu que le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle a vécu, en matière de piété et de pratique religieuse, ce qu'on qualifie souvent de « révolution », alors que le mouvement ultramontain suscita la dévotion à la Vierge Marie et au Sacré Cœur de Jésus, à l'Eucharistie et encouragea les sacrements. Dans ce fort intéressant ouvrage, René Hardy soutient que le mot de « révolution » est peut-être exagéré, car la « transformation rapide » de la pratique religieuse s'étendit sur plusieurs décennies. *Contrôle social et mutation* s'attache aux pratiques obligatoires ainsi qu'aux relations et stratégies sociales conçues pour les imposer et pour en ajouter de nouvelles. Selon l'auteur, le contrôle social exercé par le moyen de missions, de sermons, d'enseignement du catéchisme à l'école, d'associations pieuses et de confréries de laïcs, permit la transformation de la culture religieuse et, par conséquent, une soumission croissante de la population aux enseignements de l'Église.

Le livre se divise en cinq chapitres dont chacun pourrait être un article indépendant. Le premier touche au prosélytisme protestant qui s'exerça au Québec du XIX<sup>e</sup> siècle et couvre la période qui va de l'époque des « Suisses » à celle de la French Canadian Missionary Society et de la Société de la Grande Ligne. Le chapitre 2 traite du renouveau religieux dans la paroisse Notre-Dame de Québec de 1830 à 1870, cependant que le troisième s'attache aux réveils religieux des années 1840 et 1850 dans les diocèses de Montréal et de Trois-Rivières, ainsi qu'à la montée de la fréquentation religieuse qui s'ensuivit jusqu'aux années 1930. Le chapitre 4 évoque le recours aux tribunaux pour faire exécuter les obligations religieuses dans le diocèse des Trois-Rivières, notamment la perception de la dîme, et le recours des prêtres et des fabriques au greffier de la paix. Les recours judiciaires entre clergé et fidèles furent si nombreux au XIX<sup>e</sup> siècle

que le néologisme de «judiciarisation» peut être utilisé pour décrire le phénomène. Un dernier chapitre sur l'histoire du blasphème au Québec durant les *xix<sup>e</sup>* et *xx<sup>e</sup>* siècles est suivi d'une vaste synthèse de l'histoire de la culture religieuse dans cette province au cours des deux derniers siècles.

À certains égards, cet ouvrage semble réunir plusieurs sujets de recherche interreliés mais relativement disparates; l'ensemble, pourtant, est fort cohérent, car il tente de cerner les diverses manifestations du renouveau religieux. Ce faisant, il propose courageusement une approche nouvelle à des pistes anciennes. C'est ainsi qu'il parvient à raffiner le vieil argument selon lequel l'accroissement du pouvoir de l'Église, après les Rébellions, favorisa la montée de la piété populaire: selon Hardy, il exista «une étroite relation entre la culpabilité consécutive aux Rébellions et l'adhésion au mouvement de tempérance comme action réparatrice» (p. 106-107). Les abus d'alcool ne préoccupaient guère l'Église avant les Rébellions, et l'idée de tempérance ne devint populaire qu'après la deuxième semaine de la célèbre mission au Québec de M<sup>gr</sup> Forbin-Janson, en 1841. La dévotion à saint Alphonse de Liguori amena le clergé à interpréter les catastrophes comme des punitions du Ciel. Hardy revient à plusieurs reprises sur le «délai de conversion», pratique qui survécut jusque vers 1850 et selon laquelle les prêtres repoussaient l'accès aux sacrements jusqu'à ce que les pénitents aient démontré la sincérité de leur contrition; dans un contexte d'une telle rigueur, soutient Hardy, un «événement-choc» favoriserait un retour aux sacrements. Il émet l'hypothèse que les Rébellions constituèrent un tel événement, laissant ainsi soupçonner un lien entre ce phénomène et le défaitisme qui s'ensuivit. Quoi qu'il en soit, les pratiques religieuses ne changèrent pas du jour au lendemain. En 1839, on avait fortement tendance à satisfaire à son devoir pascal par la confession, mais beaucoup moins par la communion. Tout au long du *xix<sup>e</sup>* siècle, l'influence du clergé fut importante pour ramener les fidèles à la pratique des sacrements.

La montée de la fréquentation et le rôle du clergé nous amènent à un autre point concernant le contrôle social. Hardy montre que même si le clergé souhaitait influencer la société grâce à l'ultramontanisme, il était aussi très conscient de ce qu'il pouvait et ne pouvait pas accomplir et rechercha toujours un point d'équilibre qui ne mît pas en péril l'ordre social. Ainsi, même si elle parvint à contrôler les hôpitaux et le système scolaire après s'être montrée loyale au pouvoir lors des Rébellions, et même si elle fut en mesure d'évaluer et d'influencer les pratiques religieuses populaires grâce au réseau des paroisses et des rapports des pasteurs, l'Église sut ne pas

aller trop loin. C'est ainsi qu'à la fin du xix<sup>e</sup> siècle, elle fut assez consciente de la situation pour interdire à ses pasteurs de s'opposer ouvertement au parti libéral, sachant qu'une telle attitude serait davantage préjudiciable à l'Église et à l'ordre social. Cependant, la pénétration d'une nouvelle spiritualité — une forme modérée d'ultramontanisme — menée peu à peu dans toutes les paroisses, avait développé au Québec une nouvelle culture religieuse, de sorte que, à la fin du xx<sup>e</sup> siècle, « presque personne [n'osait] se déclarer non-croyant » (p. 227).

Ce livre témoigne abondamment des nombreuses années de recherche qu'a consacrées le professeur Hardy à l'étude des pratiques religieuses populaires. Je dois ajouter que, malgré son intérêt indéniable, le premier chapitre, consacré au prosélytisme protestant, s'insère mal dans l'ensemble de l'ouvrage. Quant au reste, l'étude est riche d'informations sur la pratique religieuse au plan microsocial et, tout à la fois, constitue une vaste synthèse de l'état de la pratique dans le Québec catholique du xix<sup>e</sup> siècle. Quiconque s'intéresse à l'histoire religieuse et sociale devrait lire ce livre.

JOHN ZUCCHI  
Département d'histoire  
Université McGill

Traduction : Pierre R. Desrosiers

JOYAL, Renée, dir., *L'évolution de la protection de l'enfance au Québec. Des origines à nos jours* (Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2000), 242 p.

Il y a plus de vingt ans paraissait *Children in English-Canadian Society: Framing the Twentieth-Century Consensus*, ouvrage qui dressait un panorama historique des mesures sociopolitiques de sauvegarde et d'encadrement de l'enfance au Canada anglais. Son auteur, Neil Sutherland, avait limité son enquête au Canada anglais car, estimait-il, anglophones et francophones n'avaient pas abordé ce domaine en collaboration mais en parallèle. Une autre étude s'imposait donc. Composé dans le même esprit — exposer la discrimination criante exercée jadis contre les enfants — l'ouvrage collectif dirigé par Renée Joyal constitue un bon complément au travail de Sutherland. Nous y apprenons l'évolution des mentalités et des lois relatives aux enfants en difficulté (surtout les enfants présumés dépendants, abandonnés et délinquants) : changements des attitudes et de la relation à l'État avant et après la Conquête; création, par voie législative, d'institutions spécifiquement conçues pour la réhabilitation des enfants au xix<sup>e</sup> et au